

JIR
GROUPE MEDIA

1,20 € • n° 20 907
Mardi 29 avril 2014



Le Journal

de l'île de la Réunion

Retrouvez toute l'info en temps réel sur www.jir.re

L'offre FILTRATION
Donnez un second souffle
à votre voiture !

-25%
Du 28 avril au 10 mai

AutoRelais
depuis 1995

40 ans de passion et de fidélité
Offre valable du 28 avril au 10 mai 2014. Remise de 25% sur la filtration
air, huile, carburant et habillage sur présentation de la carte de fidélité.
Dans la limite des stocks disponibles. Voir conditions en centres AutoRelais.

Fraude fiscale à La Réunion

Un demi-milliard échappe au fisc

Pages 8-9



Sinimalé
s'offre **11 000 €**
d'indemnités

Page 10

Vent de polémique
sur le drapeau
réunionnais

Pages 14-15

Saint-Louis

**La mairie fait le ménage
à la Saint-Louisienne**

Page 41



Du **1er** au **11**
mai 2014

www.salondelamaison.re

26^e SALON de la MAISON

soyez créatif !

PARC DES EXPOSITIONS
ET DES CONGRÈS DE SAINT-DENIS



unimev

epl

CINOR

www

réunion

MAUVILAC

nordev

FINANCES

La fraude fiscale à La Réunion atteindrait jusqu'à un demi-milliard d'euros

Entre 300 millions d'euros, fourchette très basse, et 500 millions d'euros, fourchette haute : la fraude fiscale s'étend dans l'île à toutes les formes d'imposition. Les redressements opérés en 2013 ont rapporté 67 millions d'euros à l'Etat en 2013.

La Réunion serait-elle en train de battre un nouveau record ? Évaluée à 300 millions d'euros en 2010, à 380 millions d'euros en 2012, la fraude fiscale atteindrait jusqu'à 500 millions d'euros aujourd'hui si l'on en croit les chiffres révélés hier par Solidaires Finances Publiques. Cette somme faramineuse correspond à l'hypothèse haute des estimations réalisées par l'organisation syndicale. L'hypothèse basse - 300 millions d'euros - a été conservée dans les simulations mais de l'aveu même des dirigeants de Solidaires, ce deuxième chiffre ne correspond plus à la réalité financière. "À l'image de ce que l'on observe en métropole, la fraude fiscale concerne dans notre département toutes les couches sociales, qu'elles appartiennent aux catégories modestes ou aisées", souligne Eric Métro, secrétaire départemental du syndicat.

Pour évaluer le montant des pertes pour les comptes publics, Solidaires a appliqué localement la méthode utilisée à l'échelle nationale par sa fédération. Les fonctionnaires des impôts ont intégré des éléments macroéconomiques (évolution du PIB, augmentation du nombre de ménages...) et croisé en interne des fichiers confidentiels (consultation des listings d'anomalies, analyse des listes de contribuables à hauts revenus...). À partir des 5 000 rappels effectués en 2013 et des 67 millions d'euros de recettes récupérées, ils ont ensuite bâti des scénarios. L'année dernière, la direction régionale des finances publiques avait contesté cette approche. Elle pourrait être tentée de renouveler ses critiques mais l'organisation rappelle que ses investigations s'appuient sur une série de documents officiels. À commencer par les études publiées par la commission d'enquête du Sénat et le Conseil des prélèvements

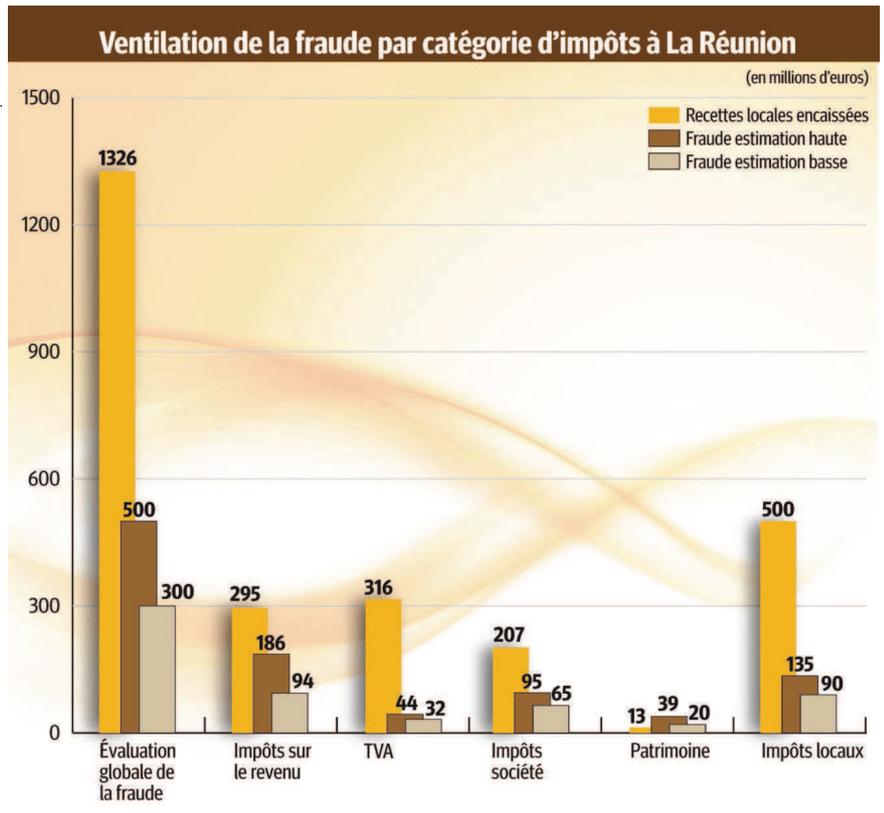
libératoires. Dans ses sources bibliographiques, le mouvement évoque aussi le dernier bilan de la Délégation nationale de la lutte contre la fraude fiscale et le rapport de la Commission européenne.

L'IMPÔT SUR LE REVENU, ROI DE TOUTES LES COMBINÉS

Dans le détail, les chiffres dévoilés hier donnent une idée de la ventilation de la fraude par catégorie d'impôts. Les plus grands tricheurs se trouvent chez les particuliers. Le recouvrement de l'impôt sur le revenu (IR) a ramené 295 millions d'euros dans les caisses de l'Etat l'année dernière. Si tous les contribuables avaient été contrôlés, Bercy aurait pu récupérer entre 94 et 186 millions d'euros supplémentaires selon Solidaires. La fraude concerne aussi les impôts locaux. Collectés de façon optimale, la taxe foncière et la taxe d'habitation auraient rapporté jusqu'à 135 millions d'euros de plus.

Les entreprises réunionnaises ne sont pas plus vertueuses que les ménages. Elles minorent l'impôt sur les sociétés et maquillent les déclarations de TVA. Enfin que dire des contribuables assujettis à l'ISE. Ceux-là sont soupçonnés d'escamoter entre 20 et 40 millions d'euros de leurs déclarations.

La fraude fiscale revêt de multiples aspects. Chez les particuliers, elle peut se traduire par la déclaration de revenus fictifs, l'objectif recherché par le contribuable étant de percevoir la fameuse prime pour l'emploi (PPE). Les limiers des services fiscaux décèlent aussi souvent des anomalies dans la composition du foyer. En ajoutant par exemple un ou deux enfants, un ménage augmente son nombre de parts et modifie son quotient familial. Solidaires cite aussi les charges déductibles abusives, les



inexactitudes relevées sur certaines opérations immobilières liées à la défiscalisation, ou encore les constructions sauvages qui échappent à toute fiscalité. "Frauder s'apparente à une partie de poker. Chaque joueur parie en espérant échapper aux contrôles", décrypte Eric Métro.

À ce jeu dangereux, les entreprises disposent encore d'une réelle marge de manœuvre même si La Réunion sera dotée d'une nouvelle brigade de vérificateurs à la rentrée de septembre (lire encadré). Dans le département, une PME soumise à la TVA fait l'objet d'une

vérification de sa comptabilité tous les 101 ans et d'un contrôle sur pièce tous les 76 ans. Les contrôles relatifs à l'impôt sur les sociétés sont plus fréquents : les délais de vérification oscillent entre 24 et 36 ans...

Florent Corée

Les propositions de Solidaires pour lutter contre la fraude

"Le contrôle fiscal n'est pas à la hauteur des enjeux. La fraude évolue rapidement, elle anticipe même les nouvelles règles. L'Etat doit s'adapter à ces mutations". Les dirigeants de Solidaires en sont convaincus : le système actuel est obsolète et ne permet pas de lutter efficacement contre les tricheurs. Les dirigeants de l'organisation plaident d'abord pour un retour aux fondamentaux. Ils considèrent que le discours "anti-impôt" favorise son évitement et nourrit la fraude. "Il faut, au contraire, développer le consentement à l'impôt et rappeler que ces recettes financent un modèle économique et social plébiscité quasiment dans le monde entier", considère Pascal Valiamin, délégué régional du syndicat. Voilà pour la philosophie. Une philosophie adossée à une idée force : la fiscalité française doit privilégier davantage l'équité en faisant reposer l'effort contributif sur un maximum de contribuables.

Sur le plan strictement juridique, Solidaires retrouve ensuite ses réflexes défensifs. L'organisation milite pour un allongement de la prescription fiscale. Elle réclame parallèlement une stabilité des textes afin d'éviter une trop grande incertitude juridique. La question des ressources est enfin au cœur de ses préoccupations. "À l'évidence, le contrôle a besoin d'agents pour que la chaîne du travail soit cohérente. Si l'on veut améliorer la couverture du tissu fiscal, seuls des moyens matériels et humains peuvent permettre à l'administration de remplir pleinement ses missions", soutient Pascal Valiamin.

À toutes fins utiles, Solidaires a calculé la productivité de ses agents. Avec des recettes fiscales brutes évaluées à 1,32 milliard d'euros, le rendement par agent est estimé à 1,6 million d'euros. Conclusion du syndicat : "Nous sommes budgétairement rentables et socialement précieux".



À droite sur la photo Eric Métro, en compagnie de Pascal Valiamin, Laurence Givran, et Jocelyn Cavillot. Les dirigeants de Solidaires avancent 12 propositions pour améliorer la lutte contre la fraude fiscale (photo Frédéric Laï-Yu).

60 à 80 milliards d'euros s'évaporent de France chaque année

Entre 60 et 80 milliards d'euros. C'est ce que coûte chaque année la fraude fiscale à la France. Alors que le gouvernement cherche à économiser 50 milliards d'euros, la lutte contre l'évasion fiscale a été qualifiée de véritable "enjeu budgétaire et de légitimité" par le ministre des Finances, Michel Sapin. Une réponse à la fronde lancée la semaine dernière par certains élus socialistes qui proposaient des solutions alternatives aux mesures annoncées par le Premier ministre. Parmi elles, les députés ont pointé du doigt l'évasion fiscale, réclamant des sanctions plus dures dans ce domaine. Thierry Mandon, porte-parole du groupe PS à l'Assemblée, a estimé que le gouvernement devait devenir "intraitable" sur le sujet.

Mais ce dossier est loin d'être une nouveauté. Le 5 novembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi renforçant la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance financière. Le texte a élargi le champ de la procédure judiciaire et donne la possibilité aux enquêteurs d'utiliser des "techniques spéciales d'enquête" comme la surveillance, les écoutes, l'infiltration, les saisies conservatoires ou encore la garde à vue de quatre jours. Il autorise aussi l'administration à se servir des listes de fraudeurs qu'elle reçoit, d'où qu'elles proviennent. Considérée comme circonstance aggravante, la fraude fiscale en bande organisée est désormais passible de sept années de prison et d'une amende de 2 millions d'euros.

Avant cette loi, la circulaire du ministre du Budget encadrant les sanctions imposées aux titulaires d'un compte bancaire à l'étranger non déclaré en date du 21 juin 2013 avait déjà beaucoup fait parler d'elle. Depuis cette date, de nombreux contribuables français ont commencé à rapatrier leurs comptes, principalement de Suisse. En janvier 2014, ils étaient 12 000 particuliers à avoir fait une demande régularisation. Selon Michel Sapin, au dernier comptage, ils seraient aujourd'hui 20 000 repreneurs fiscaux.

En 2012, les contrôles fiscaux ont permis de récupérer quelque 18 milliards d'euros, ramenant la perte nette de recettes fiscales à une cinquantaine de milliards d'euros. Dans le budget 2014, Bercy a prévu deux milliards d'euros de recettes supplémentaires provenant de la



Pour Michel Sapin, ministre des Finances, la lutte contre l'évasion fiscale est un véritable "enjeu budgétaire et de légitimité".

lutte contre la fraude fiscale, dont un milliard sur la fraude des particuliers.

Reste que la coopération internationale, pourtant indispensable dans ce domaine, est encore limitée. Hier, Michel Sapin, qui recevait les ministres des Finances britannique, allemand, espagnol et italien, a ainsi estimé que la Suisse pouvait faire mieux concernant l'échange d'informations. Les ministres européens ont eux réaffirmé leur intention d'appliquer l'échange automatique de données fiscales, à l'image de ce qui se fait aux États-Unis (FAICA).

Les cinq ministres ont par ailleurs promis de signer les accords bilatéraux permettant ces échanges, avant la réunion consacrée à la transparence fiscale les 28 et 29 octobre prochains à Berlin. 44 pays dans le monde ont déjà affiché leur volonté d'adopter ce système. Objectif : échanger à partir de 2017 des données collectées depuis la fin décembre 2015.

Une nouvelle brigade de vérificateurs aux trouses des gros tricheurs

Elle sera opérationnelle en septembre et sera composée à terme de neuf vérificateurs. Après des mois de négociations avec Bercy, le centre des finances publiques de La Réunion disposera à la rentrée d'une nouvelle brigade chargée du contrôle fiscal. D'ici 2015, une trentaine d'agents affectés à temps plein à la lutte contre la fraude couvriront l'ensemble de l'île.

La nouvelle équipe de vérificateurs aura une vocation inter-régionale. Elle dépendra de la direction du contrôle fiscal basée dans le sud-est de la France. Avec le déploiement de ce service, Bercy veut surveiller d'un peu plus près les échanges financiers opérés lo-

calement avec Maurice et les Seychelles, deux états voisins considérés aussi comme des paradis fiscaux. "La Réunion est la seule région française à bénéficier cette année de création de postes. L'Etat ne se montre pas philanthrope à notre égard. Il rattrape d'abord un retard dans l'encadrement et anticipe, sans doute, le potentiel en matière de recouvrement", indique Jocelyn Cavillot, membre de Solidaires.

L'organisation syndicale rappelle que 320 établissements réunionnais dépendent aujourd'hui de la direction des grandes entreprises (DGE), service des impôts directement rattaché au ministère des Finances.

BIEN VU, VITE VENDU !

sur www.clicanoo.re
déposez gratuitement(*)
vos annonces avec 3 photos

* Offre réservée aux particuliers.

Toutes rubriques sauf cours et leçons, formations, pièces détachées et locations saisonnières.



Thomas Cook

OFFRES SUN RESORTS 2014

OFFRES DUO/FAMILLE

Une chambre pour 2 adultes et 2 enfants au prix d'une chambre simple !

AÉRIEN à partir de 258€ (à ces périodes)

LA PIROGUE
5 NUITS en 1/2 PENSION
du 28 avril au 30 septembre

469€*



SUGAR BEACH
5 NUITS en 1/2 PENSION
du 28 avril au 30 septembre

480€*



LONG BEACH
5 NUITS en 1/2 PENSION
du 28 avril au 30 septembre

507€*



LE TOUESSROK
4 NUITS en 1/2 PENSION
du 28 avril au 30 septembre

620€*



Offres « DUO/FAMILLE » valables pour tout séjour entre le 20 mars et le 18 octobre 2014, tarification particulière entre le 12 et le 27 avril / 01 au 18 octobre, nous consulter. *L'offre Duo est déjà appliquée aux tarifs présentés ci-dessus qui tiennent compte de la réduction.

Hébergement maximal de 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans, partageant la chambre, (selon les hôtels). Exemple de prix par adulte, hors transport aérien, sur la base d'une chambre double standard, selon disponibilité, applicable dans certaines catégories de chambres. Le détail des conditions de vente et des disponibilités est à votre disposition dans nos agences.

OFFRE ALL INCLUSIVE



AMBRE
4 NUITS
du 28 avril au 30 septembre

466€*

La formule ALL INCLUSIVE comprend : Petit déjeuner, dîner, déjeuner, en-cas, cocktails, vins, spiritueux, mini-bar, tennis, golf, centre de sports, voile, bateau à pédales, kayaks, musique live, spectacles et discothèque.

OFFRE SPÉCIALE AÉRIEN

à partir de 199€
(pour billets émis jusqu'au 15 MAI et pour des voyages jusqu'au 30 JUIN)



Thomas Cook

SAINT-DENIS
STE-CLOTILDE
SAINT-ANDRE
SAINT-PIERRE
SAINT-GILLES
SAINT-JERRE
LE PORT

tc-stdenis@voyagesreunion.fr
tc-steclotilde@voyagesreunion.fr
tc-standre@voyagesreunion.fr
tc-archambaud@voyagesreunion.fr
tc-grandlarge@voyagesreunion.fr
tc-stgilles@voyagesreunion.fr
tc-leport@voyagesreunion.fr

0262 94.81.81
0262 29.89.29
0262 46.56.56
0262 25.20.20
0262 35.50.20
0262 24.36.36
0262 42.22.42